



Gymnastique Volontaire de Claix
CASE, 13, chemin de Risset
38640 CLAIX
Tel : 06 77 79 80 05
gvclaix38@hotmail.fr
<http://www.gv-claix38.fr/>

Permanences assurées à Pont Rouge,
Salle Rochefort Ville du 11 au 26 septembre 2018:

- le mardi de 17h00 à 18h30
et le mercredi de 9h00 à 11h00.

REGLEMENT INTERIEUR 2018 / 2019

Dispositions applicables aux cours de Gymnastique Volontaire enfants

I - RESPONSABILITES

Nom et Prénom de l'enfant :

Date et lieu de naissance :

Jour et heure du cours de gymnastique : **LE MERCREDI** à

Lieu du cours de gymnastique : GYMNASSE LEO LAGRANGE - La Bâtie à CLAIX

Nom des parents ou du tuteur légal :

Adresse complète :

Numéro de Téléphone père / mère *
en cas d'urgence :

père / mère *

Domicile :

Travail :

Nom, Prénom :

Numéro de Téléphone

de la personne

accompagnante si

différente des parents :

- Les cours doivent être réglés avant le début des cours et au plus tard le 1^{er} octobre 2018.
- La responsabilité de l'Animateur (ou de l'Animatrice) ou celle de la **Gymnastique Volontaire de Claix** ne pourra être engagée en dehors des horaires et enceinte du cours de gymnastique
- Les parents autorisent l'Animateur (ou l'Animatrice) à prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident.
- Si vous ne souhaitez pas que la section de GV puisse diffuser les photos de vos enfants qui pourraient être prises pendant les séances, cochez la case :

II - FONCTIONNEMENT

Dans tous les cas les enfants, doivent attendre dans les vestiaires du gymnase que les responsables des cours ou l'animateur/trice les autorisent à pénétrer dans le gymnase.

- Les horaires doivent être respectés
- Les enfants doivent être confiés à l'Animateur (ou l'Animatrice) ou aux responsables des cours volontaires de l'Association.
- Les parents ou les responsables accompagnateurs ne sont pas acceptés dans les cours, sauf autorisation spécifique du Bureau de l'Association. Ils sont donc tenus de récupérer les enfants dès la fin du cours à l'entrée du gymnase.
- La tenue vestimentaire doit être adaptée : justaucorps, short, survêtement...et pour les chaussures, chaussons de gymnastique, mais le plus facile et efficace étant encore de pratiquer nu-pieds.
- Il est conseillé de laisser à l'enfant une petite bouteille d'eau, afin qu'il puisse boire pendant la séance.
- Il est interdit d'entrer dans le Gymnase avec des chaussures de ville.

Fait à CLAIX, le :

pour servir et valoir ce que de droit

REPRISE DES COURS MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018